

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

**Séance du : 12 Octobre 2022**

**Délibération N° 2022- 896 portant sur : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de  
signer un contrat LDD pour un véhicule électrique**

**Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du 3 Octobre 2022,  
s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, Maire.**

**A été nommé secrétaire de séance : Madame BOURLIATAUD Isabelle**

**Présents :**

Mesdames BOURLIATAUD Isabelle, BOUTHIER Marie – Laure, GIBORY Brigitte, CLAIRE  
Mélissa, RAFFIER Françoise,

Messieurs DIDIERRE Jean-Gérard, MONZAUGE Christian, LE GRAND Yannick.

**Absents représentés :**

CHALARD David, pouvoir à Monsieur LE GRAND Yannick

COTTON Dominique, pouvoir à Madame RAFFIER Françoise

FRACHET Lucien, pouvoir à Madame BOUTHIER Marie-Laure

ROLLAND Jean, pouvoir à Monsieur DIDIERRE Jean-Gérard

**Absente excusée :**

BOIRAT Aurélie

<b>Membres</b>	13
<b>Présents</b>	8
<b>Représenté</b>	4
<b>Votants</b>	12
<b>Exprimés</b>	12
<b>Pour</b>	12
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	0

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur LE GRAND Yannick, Maire-Adjoint, délégué pour la consultation des concessionnaires pour l'acquisition d'un véhicule électrique en remplacement du Partner.

Suite à la décision de la Municipalité et aux débats d'orientations budgétaires, le Conseil Municipal a décidé de se tourner vers une location, via un contrat de crédit-bail.

Monsieur LE GRAND Yannick présente les propositions des concessionnaires consultés.

- De retenir la proposition :  
**Concession Renault**  
Prix de référence valeur du véhicule 28 912 TTC avec un financement sur la base d'un loyer mensuel de 371.71 euros HT pour une durée de 60 mois ; véhicule disponible de suite
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de location pour une durée de cinq ans pour l'acquisition d'un Renault Kangoo selon les conditions de la proposition commercial de crédit-bail en LDD établi en date du 19 Septembre 2022
- D'autoriser le rachat du Peugeot Partner pour la somme de 1 Euro TTC.
- D'inscrire cette dépense obligatoire au budget 2022.
- D'inscrire cette cession au budget 2022

**Fait à La Croisille S/Briançonnais le 12 Octobre 2022.**

**Le Maire,  
Jean-Gérard DIDIERRE**



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

**Séance du : 12 Octobre 2022**

**Délibération N° 2022- 895 portant sur : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention avec l'association des commerçants pour la mise à disposition du local de « la Poste » pour la vente de livres au profit de l'école par la Communauté Anglaise.**

**Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du 3 Octobre 2022, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, Maire.**

**A été nommé secrétaire de séance : Madame BOURLIATAUD Isabelle**

**Présents :**

Mesdames BOURLIATAUD Isabelle, BOUTHIER Marie – Laure, GIBORY Brigitte, CLAIRE Mélissa, RAFFIER Françoise,  
Messieurs DIDIERRE Jean-Gérard, MONZAUGE Christian, LE GRAND Yannick.

**Absents représentés :**

CHALARD David, pouvoir à Monsieur LE GRAND Yannick  
COTTON Dominique, pouvoir à Madame RAFFIER Françoise  
FRACHET Lucien, pouvoir à Madame BOUTHIER Marie-Laure  
ROLLAND Jean, pouvoir à Monsieur DIDIERRE Jean-Gérard

**Absente excusée :**

BOIRAT Aurélie

<b>Membres</b>	13
<b>Présents</b>	8
<b>Représenté</b>	4
<b>Votants</b>	12
<b>Exprimés</b>	12
<b>Pour</b>	12
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	0

Monsieur le Maire présente à nouveau la situation de la Communauté Anglaise pour la vente de ses livres et propose de mettre à disposition le bâtiment communal de la poste selon certaines conditions.

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des élus présents le projet de la convention et en fait la lecture.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire de signer la convention avec l'association des commerçants pour la mise à disposition du local de « la Poste » pour la vente de livres au profit de l'école par la Communauté Anglaise, ci-joint.

**Fait à** La Croisille S/Briance le 12 Octobre 2022.

**Le Maire,  
Jean-Gérard DIDIERRE**



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

**Séance du : 12 Octobre 2022**

**Délibération N° 2022- 897 portant sur : Désignation d'un nom à la salle des fêtes**

**Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du 3 Octobre 2022, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, Maire.**

**A été nommé secrétaire de séance : Madame BOURLIATAUD Isabelle**

**Présents :**

Mesdames BOURLIATAUD Isabelle, BOUTHIER Marie – Laure, GIBORY Brigitte, CLAIRE Mélissa, RAFFIER Françoise,  
Messieurs DIDIERRE Jean-Gérard, MONZAUGE Christian, LE GRAND Yannick.

**Absents représentés :**

CHALARD David, pouvoir à Monsieur LE GRAND Yannick  
COTTON Dominique, pouvoir à Madame RAFFIER Françoise  
FRACHET Lucien, pouvoir à Madame BOUTHIER Marie-Laure  
ROLLAND Jean, pouvoir à Monsieur DIDIERRE Jean-Gérard

**Absente excusée :**

BOIRAT Aurélie

<b>Membres</b>	13
<b>Présents</b>	8
<b>Représenté</b>	4
<b>Votants</b>	12
<b>Exprimés</b>	12
<b>Pour</b>	9
<b>Contre</b>	1
<b>Abstention</b>	2

Après un rappel de l'investissement de Monsieur Clody MUNETTE pendant plus de 10 ans dans les différentes manifestations communales, en particulier l'organisation de bals de la foire le 18 de chaque mois, des bals dans la salle des fêtes, de participation aux vœux de la municipalité, et des cours d'accordéon tous les jeudis à la Croisille-sur-Briance, Monsieur le Maire propose de dénommer la salle des fêtes communale : CLODY MUNETTE.

Après délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Nommer la salle des fêtes « Clody MUNETTE », avec l'accord de l'intéressé.  
Avec 9 voix pour, trois abstentions.

**Fait à** La Croisille S/Briance le 12 Octobre 2022.

**Le Maire,  
Jean-Gérard DIDIERRE**

